



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire du conseil régional de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 22 janvier 2025, le **règlement n° 345-2024, modifiant le schéma d'aménagement révisé 145-2000** afin d'en modifier diverses dispositions, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 10 février 2025.

Pierre Caza
Directeur général et greffier-trésorier